

Paris, le 14 mars 2024



Monsieur le Maire
Igor TRICKOVSKI
Mairie de Villejust
6 rue de la Mairie
91140 VILLEJUST

Objet : Modification n°1 du PLU de VILLEJUST
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

N/ Réf. :2024_ST_061_DH_LB

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de VILLEJUST.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie le 15 février 2024.

Cette modification vise à :

- Création d'une OAP « ZAE Courtabœuf » ;
- Modifications de zonage ;
- Modification des dispositions générales du règlement ;
- Suppression des sous-secteurs ULa, ULb, UIa et des zones AUIza et AUIzb ;
- Création d'un sous-secteur UIc ;
- Modification de la zone N ;
- Ajout d'une définition au lexique.

En l'absence d'impact négatif sur l'activité agricole, ce projet de modification ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

Vous remerciant de nous avoir consultés, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Christophe HILLAIRET

✓ Certified by  yosign